



MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

Affiché en Mairie le 23/11/2021

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2021

*Seuls des extraits des délibérations sont affichés.
Le registre complet des délibérations est consultable en Mairie.*

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le douze novembre, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Evelyne SIMON-GLORY, Maire

ETAIENT PRESENTS : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, M. COQUIO Patrick, Mme CLOSSAIS Soazig, M. AUBERT Philippe, M. THIBAUT Patrick, Mme GADENNE Nathalie, M. HERVÉ Sandy, Mme BRYON Jocelyne, M. SIMÉON Franck, Mme BOISSEL Edith, M. PINSEMBERT Jean, M. DELAROCHEAULION Frédéric.

Procurations:

- Mme PINARD GONY Axelle a donné pouvoir à M. HERVÉ Sandy.

Absents :

- Mme BONENFANT Nathalie

Délibérations prises par le conseil

N°54/2021

Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) - Aménagement de la Place de l'Erable en centre-bourg

Estimation dépenses			Estimation recettes			
Objet	HT	TTC	Organisme	Intitulé	Montant	%
travaux	64.832,00 €	77.798,40 €	Etat	DETR (40% montant HT subventionnable)	24.610,80 €	29,90%
extension éclairage public (FCTVA récupéré par le SDE35)	9.743,79 €	9.743,79 €	Département	amendes de police	14.000,00 €	17,01%
plantations (hors marché)	7.725,00 €	9.270,00 €	Région	subvention transport scolaire	24.500,00 €	29,77%
			Commune	autofinancement	19.189,99 €	23,32%
TOTAL	82.300,79 €	96.812,19 €	TOTAL		82.300,79 €	100%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'opération d'aménagement de la place de l'Erable
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus,
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la DETR pour ce projet dans le cadre du programme 3/A – ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ - Travaux d'aménagement de sécurité en centre-bourg,
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Adopté à l'unanimité.

N°55/2021

Demande de subvention au titre des amendes de police (dotation 2021 - programme 2022)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police pour l'aménagement de la Place de l'Erable (dotation 2021 - programme 2022)

Adopté à l'unanimité.

N°56/2021

Demande de subvention auprès de la Région Bretagne pour la création d'une aire de manœuvres et de stationnement des cars scolaire sur la Place de l'Erable

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** une subvention auprès de Région Bretagne pour l'aménagement d'une aire de manœuvres et de stationnement des cars scolaires Place de l'Erable, au titre du programme « Projets d'aménagements d'arrêts de cars étudiés et réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale - opérations de sécurisation »
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention de financement avec la Région à intervenir et tout autre document utile à l'application de la présente délibération

Adopté à l'unanimité.

N°57/2021

Décision modificative n°2 - budget assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 ci-dessous

Adopté à l'unanimité.

BUDGET ASSAINISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	augmentation de dépenses	diminution de dépenses	augmentation de recettes	diminution de recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
D 621 : personnel extérieur au service	346,00 €			
D 6061 : fournitures non stockables		-346,00 €		
sous-total		- €		- €

N°58/2021

Renouvellement contrat avec la société SEGILOG

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de renouveler le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services avec la société SEGILOG
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer le contrat et tout document utile

Adopté à l'unanimité.

N°59/2021
Révision des tarifs de la cantine scolaire

	Cantine		Garderie		
	Enfants	Adultes	1 ^{ère} ½ heure (goûter)	½ heures suivantes	Enfants présents sans inscription
01/02/2009	2,30€	4,10€			
01/09/2009			0,80€	0,50€	
01/04/2011	2,40€	4,30€			
15/01/2014	2,50€	4,50€			
2015					
2016					
01/09/2017	2,60€	4,60€	1€	0,50€	1,60 €
01/01/2020					
01/01/2022	2,70€	5€	inchangé		
01/09/2022	2,80€				

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **REVISE** les tarifs de cantine scolaire conformément au tableau ci-dessus
- **PRECISE** que les nouveaux tarifs seront applicables aux dates précisées dans le tableau

Adopté à l'unanimité.

N°60/2021
Vente de matériels (cf : tables et chaises pour MAM femme Jonathan)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VEND** 2 tables, 13 chaises et 2 bancs au tarif de 100 € à la MAM de Lanhélin

Adopté à l'unanimité.

N°61/2021
Révision du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) : instauration du CI (Complément Indemnitaire)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la modification du RIFSEEP visant à instaurer le CI
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document utile à l'application de la présente délibération

Adopté à l'unanimité.

N°62/2021
Modification des statuts de la communauté de communes Bretagne romantique sur le développement de la vie culturelle du territoire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Vu** les Statuts communautaires validés par arrêté préfectoral n°35-2019-06-03-002 du 03 juin 2019 ;
- **Vu** la Délibération du conseil communautaire n°2021-09-DELA-123 en date du 30 septembre 2021 ;
- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **APPROUVE** la modification des statuts communautaires concernant la compétence facultative « Développement de la vie culturelle du territoire » ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

N°63/2021**Présentation du rapport d'activité 2020 de la communauté de communes**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** que ce rapport lui a été présenté

Adopté à l'unanimité.

N°64/2021**Signature d'une convention avec le SDE35 pour l'opération d'éclairage public place de l'Erable**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention avec le SDE35 pour l'opération d'éclairage public de la place de l'Erable

Adopté à l'unanimité.

N°65/2021**Signature de la convention cadre pour le fonds de concours de soutien en faveur des petites communes de la communauté de communes**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE Mme Le Maire à signer la convention cadre avec la Communauté de Communes Bretagne Romantique afin de contractualiser cet engagement.

Adopté à l'unanimité.

N°66/2021**Demande de subvention au titre du fonds de concours de la communauté de commune - Travaux de voirie - aménagements de la rue Félicité de Lamennais**

Objet	Estimation dépenses		Estimation recettes			
	HT	TTC	Organisme	Intitulé	Montant	%
maitrise d'oeuvre	12.970,00 €	15.564,00 €	Etat	DETR	52.216,70 €	26,24%
frais études connexes (plan topo, CSPS,...)	4.166,67 €	5.000,00 €	Département	tapis d'enrobé route déptale	25.800,00 €	12,96%
Travaux tranche ferme (marché notifié à l'entreprise COLAS)	133.662,50 €	160.395,00 €	Département	amendes de police	28.738,00 €	14,44%
Travaux compl. Eaux pluviales (avenant 1)	40 000,00 €	48 000,00 €	CCBR	fonds d'aide aux petites communes	46 122,23 €	23,18%
Plantations (hors marché)	8 200,00 €	9 840,00 €	Commune	autofinancement	46 122,24 €	23,18%
TOTAL	198.999,17 €	238.799,00 €	TOTAL		198.999,17 €	100%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus
- **SOLLICITE** le fonds de Concours d'Aide aux Petites Communes à hauteur de 46 122,23€ afin de financer les travaux de voirie d'aménagement de la rue félicité de lamennais

D'AUTORISER Mme Le Maire à signer tout document permettant l'application de cette décision

Adopté à l'unanimité.